

Enregistré, conformément à l'Acte du Parlement du Canada, sur  
la propriété littéraire et artistique, en l'année mil huit cent  
quatre-vingt-onze, par les CLERCS DE ST-VIATEUR, au bureau  
du Ministre de l'Agriculture.

au  
tè  
qu  
lai  
pe  
à c  
à m  
qu  
n'e

th  
di  
à l  
l'a  
co  
id  
en  
to

les  
qu  
ch  
fa

ph  
et  
fec